



RECU EN PREFECTURE
Le 19 décembre 2019
VIA DOTELEC - S2LOW

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 12 décembre 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 5 décembre 2019, s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 4), Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 18), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA (à compter de la question n° 4), Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT (à compter de la question n° 4), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 39), M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question n° 4), M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 55), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 49), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Carine MICHEL.

Absents :

Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Guerric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Clément DELBENDE, M. Abdel GHEZALI, Mme Rosa REBRAB, Mme Ilva SUGNY, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Philippe GONON, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY à Mme Anne VIGNOT, M. Guerric CHALNOT à Mme Myriam LEMERCIER, M. Yves-Michel DAHOUI à Mme Carine MICHEL, Mme Myriam EL YASSA à M Michel LOYAT (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Abdel GHEZALI à Mme Marie ZEHAF, Mme Rosa REBRAB à Mme Sylvie WANLIN, Mme Karima ROCHDI à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 38 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Danielle DARD (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Ilva SUGNY à M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

OBJET : 26 - Ajustement du plan de financement du projet de rénovation du Musée de la Résistance et de la Déportation

Délibération n° 2019/005920

Ajustement du plan de financement du projet de rénovation du Musée de la Résistance et de la Déportation

Rapporteur : M. l'Adjoint BONTEMPS

	Date	Avis
Commission n° 5	27/11/2019	Favorable unanime
Commission n° 6	26/11/2019	Favorable unanime

Contexte

Le projet de rénovation du Musée de la Résistance et de la Déportation est un projet mémoriel ambitieux. Le Service des Musées de France l'a bien acté, soulignant la pertinence du Projet Scientifique et Culturel qui prévoit la mise en œuvre : d'une politique d'acquisition et de conservation, d'un parcours raccourci et repensé, d'une priorisation envers les publics scolaires, d'une programmation d'expositions temporaires et le développement des partenariats.

Afin de conforter ce projet de musée de territoire à rayonnement national, l'Etat a décidé de consolider son soutien par une augmentation de la participation financière de la Direction Régionale des Affaires Culturelles au projet initialement prévue dans le plan de financement de la délibération du 20 septembre 2018.

La participation de la Direction Régionale des Affaires Culturelles est ainsi augmentée de 23 000 € pour atteindre 860 000 €. Le financement de la Ville est diminué d'un montant équivalent. Le plan de financement de l'opération doit être de fait ajusté à la demande des cofinanceurs. Les participations des autres partenaires restent inchangées à ce jour.

Projet

A ce jour, l'opération est estimée à 4 185 000 € HT soit 5 022 000 € TTC.

Le plan de financement prévisionnel actualisé est le suivant :

- Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles)	860 000 €
- Etat (FNADT)	416 667 €
- Etat (Ministère de la Défense)	500 000 €
- Région Bourgogne-Franche-Comté	837 000 €
- Département du Doubs	418 500 €
- Communauté Urbaine du Grand Besançon	254 000 €
- Ville de Besançon	<u>898 833 €</u>
TOTAL HT	4 185 000 €
TVA à charge de la Ville de Besançon	<u>837 000 €</u>
TOTAL TTC	5 022 000 €

Des mécénats seront également recherchés.

La Ville de Besançon s'engage à prendre en charge les financements non acquis.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le plan de financement actualisé du projet de rénovation du Musée de la Résistance et de la Déportation.
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à solliciter les partenaires mentionnés dans le plan de financement sur la base de ce nouveau plan de financement, et à signer les éventuelles conventions à intervenir.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 49

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0